



Le mot du Maire

Avec le mois de septembre, l'été prend fin : de nombreuses activités reprennent. En ce qui concerne notre école, la rentrée s'est effectuée sans problème. L'effectif, en légère augmentation, est à ce jour de 52 enfants de la petite section au CM2. Je leur souhaite une belle année scolaire au sein de notre école communale.

Je souhaite également bon courage, pleine réussite à nos deux enseignants, à notre personnel communal, Isabelle (ATSEM), Colette et Priscilla en charge de la cantine (45 repas quotidiens en moyenne), de la garderie et de l'entretien des bâtiments.

Dans ce bulletin, vous découvrirez plusieurs articles à propos de la transition énergétique et écologique. Cela passe par de nouvelles pratiques environnementales en agriculture, par des mesures d'économies d'énergie sur nos bâtiments, par le changement de notre comportement en matière de tri de déchets ménagers, etc.

De bonnes pratiques passent aussi par le respect de son voisinage. Je suis trop souvent destinataire de plaintes provenant de nuisances sonores exagérées. Les aboiements persistants de chiens, la divagation des animaux sont absolument à surveiller. Des solutions existent. J'en appelle à votre bienveillance pour ne pas nous obliger à mettre en place un système de répression. Merci de votre compréhension. Il en va du bien être de tous.

Les travaux réalisés et en cours



Rénovation du mur d'enceinte de
l'« Espace Basalte »

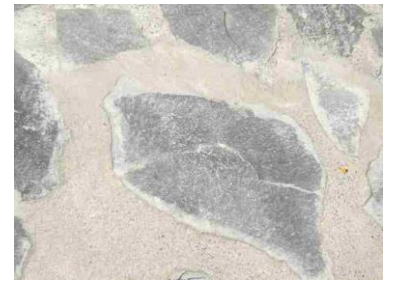
Changement de la chaudière mairie
école pour économie d'énergie dans
l'ensemble du bâtiment





Réfection des volets du bâtiment
mairie école

Rejointoiement du dallage de la place
du Lavoir



Ouverture d'une porte pour
communication interne au RdC du
bâtiment mairie école



Réorganisation de la circulation des
eaux pluviales impasse Chante Mûre



Aménagement d'une nouvelle salle de
réunion



Travaux de voirie : chemin de la
Cantonne, route de Freyssenet, chemin
du Tunnel

Isolation des combles de la mairie pour
économie d'énergie



La viticulture en marche vers une agriculture respectueuse de l'environnement

Les vendanges seront bien avancées lors de la parution de ce numéro 17 de la Bise. Nous en profitons pour faire le point des techniques de production viticole et de leur importance économique. On compte 3 structures sur Aubignas, 60 sur la cave Coopérative d'Alba-la-Romaine pour 6 communes et 25 à 30 000hl produits en moyenne chaque année.



Depuis 20 ans, tous les viticulteurs sont dans une démarche d'agriculture raisonnée. Pour les aider, un bulletin de protection raisonnée est édité chaque semaine par la Chambre d'Agriculture en partenariat avec tous les acteurs de la filière viticole ardéchoise (Vignerons Ardéchois, Maison Latour, Fermes DEPHY, coopératives d'approvisionnement...). Ce document permet une meilleure maîtrise de la protection phytosanitaire, en ajustant les doses en fonction de la météo et du stade phénologique de la vigne. L'implantation de plusieurs stations météorologiques au cœur du vignoble permet de modéliser un niveau de risque des principales maladies de la vigne : le mildiou et l'oïdium.

Quant à la fertilisation, la matière organique issue d'élevage est favorisée lorsqu'il y a polyculture sur l'exploitation, et souvent, à l'achat, la matière organique végétale est préférée aux engrais chimiques.

Au niveau de l'entretien du sol, les engrais verts sont semés à l'automne afin de réduire le stress hydrique estival et de minimiser le désherbage chimique. Ce sont des plantes choisies et semées par un agriculteur dans le but de concurrencer les mauvaises herbes, d'améliorer la structure du sol et de le protéger, sans être récoltées.

L'enherbement naturel et le travail du sol sont aussi très fréquents. L'épamprage (qui consiste à éliminer un rameau non fructifère poussant sur la souche ou sur le porte-greffe) mécanique ou manuel est privilégié.

Depuis 2016, la démarche Ardèche par nature est pratiquée sur trois caves coopératives des Vignerons Ardéchois. Elle s'approche de l'agriculture biologique qui est l'objectif visé à long terme et comprend :

- l'interdiction d'engrais chimiques,
- la réduction et la suppression de certains produits phytosanitaires,
- la vinification selon le cahier des charges "Vin Bio".

Au final, c'est une réduction de 30 à 50% des doses qui est obtenue pour 6 à 8 traitements par an.

Tous ces efforts favorisent également la biodiversité. Voici deux exemples d'initiatives de terrain :



Des nichoirs à chauve-souris. Ces dernières sont des prédateurs naturels des vers de la grappe et des cicadelles.

Des ruches connectées. Introduites sur certaines parcelles, elles permettent de connaître les flux d'abeilles et donc d'adapter les traitements.



Merci aux viticulteurs de participer activement à cette démarche qui permet à la profession d'aller vers une agriculture toujours plus respectueuse de l'environnement et des consommateurs.

La commune et l'énergie

Aujourd'hui, les raisons de repenser l'énergie sont nombreuses. Les conséquences pour l'environnement mais aussi l'augmentation du coût des ressources incitent à une transition énergétique.

En France, un texte de loi régit les objectifs environnementaux :



-40% d'émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990



-30% de consommation d'énergies fossiles en 2030 par rapport à 2012



Porter la part des énergies renouvelables à **32%** de la consommation finale d'énergie en 2030 et à **40%** de la production d'électricité



Réduire la consommation énergétique finale de **50%** en 2050 par rapport à 2012



-50% de déchets mis en décharge à l'horizon 2025



Diversifier la production d'électricité et baisser à **50%** la part du nucléaire à l'horizon 2025

Les dépenses de la commune se répartissent en 3 chapitres : les bâtiments communaux (66,8%), l'éclairage public (25,6%) et les véhicules communaux (7,6%). Les dépenses ont diminué de 1 % entre 2015 et 2017 alors que la consommation baissait de 8 %.

Diverses actions ont été menées pour réaliser des économies d'énergie plus importantes. Au niveau éclairage public, les ballons fluorescents à vapeur de mercure ont été remplacés par des ampoules basse consommation (40w). Le bâtiment mairie école a bénéficié de l'isolation des combles, du changement des fenêtres et de la mise en service d'une chaudière basse consommation, travaux subventionnés à 84% par la valorisation de certificat d'énergie, l'implication et l'adhésion de la communauté de communes à la démarche TEPOS (territoire à énergie positive).

Au rendez-vous de l'Histoire ...

Pour clore à Aubignas le centenaire 14-18, une rencontre le 16 novembre à 20h, salle du Préau, vous proposera des visions et regards diversifiés sur cette terrible page d'histoire.



Reposant sur quelques courtes vidéos, lectures et musiques, la soirée abordera sans prétention un éventail de visions que l'on pourra découvrir, partager ou débattre. L'histoire appartient à tous : partageons-la !

Association La Pie sur l'Amandier

Rappel d'ouverture de la buvette le dimanche :

- Octobre/Novembre de 15 à 18h,
- Reprise en Février/Mars de 15 à 18h,
- D'Avril à Septembre de 16 à 19h.

Etat civil



Wallys née le 3 juillet chez Milène et Camile
petite fille de Martine et Serge Villard.

Clémence née le 10 août chez Lucile et Pascal,
petite-fille de Noëlle et Christian Bosquet,
arrière petite-fille de Thérèse et Raymond Bosquet.



Le 7 juillet 2018
Christophe MEHAY et Rémy DESTREBEC

Agenda

OCTOBRE

Reprise des cours de Yoga avec Anne CHAUMAZ, proposés par l'association BALA YOGA, chaque jeudi à 18h30, salle Le Préau.

« **Opération brioches** » pour l'ADAPEI 07, le **jeudi 4** à 16h30 à l'école et le **samedi 6** à partir de 9h à Pignatelle, par les membres du CCAS.

Samedi 6 à 10h30, salle Le Préau, Assemblée Générale extraordinaire de l'association Les Valérianes.

Samedi 13 à 20h30 salle Le Préau, café concert tout public organisé par La Pie sur l'Amandier. Chansons françaises composées et interprétées par Christine PRETI et Guy GAUDENECHÉ.

Dimanche 14 à 15h, salle Le Préau, assemblée générale de l'association Les Écoliers d'Aubignas suivie du goûter d'automne.

NOVEMBRE

Dimanche 11, commémoration du 11 novembre (départ 11h devant la mairie).

Vendredi 16 à 20h salle Le Préau, exposé débat à l'occasion de la commémoration du centenaire 14/18.

DÉCEMBRE

Dimanche 9 à 17h30 salle Le Préau, concert Gospel "De l'ombre à la lumière" proposé par la Pie sur l'Amandier.

Samedi 15 à 12h, Repas des aînés à la salle Le Préau.

Vendredi 21, goûter de Noël proposé par Les Écoliers d'Aubignas à la salle le Préau.

Informations pratiques

Secrétariat de Mairie, ouverture au public :

Lundi et jeudi : de 9h à 12h,

Le vendredi : de 13h30 à 17h

65, rue des écoles 07400 AUBIGNAS

Tél/Fax : 04 75 52 41 69

E-mail : mairie.aubignas@orange.fr

Site internet : www.aubignas.fr

Permanence Maire :

M. Bosquet Christian : le vendredi de 17h à 19h

Bibliothèque : le mercredi de 14h à 16h et le vendredi de 15h30 à 18h30

Déchetterie Alba La Romaine : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h30

Déchetterie Le Teil : le lundi de 14h à 18h, du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

